



OBJET :

**Affaire PRO22-002 : Rénovation et amélioration
énergétique de la salle des Fêtes de Féternes
Avenants aux marchés de travaux**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FETERNES,

Vu le Code de la Commande Publique du 1^{er} avril 2019,

Vu la délibération n° D2023-086 11 octobre 2023 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire, et la délibération n°D2023-118 du 6 décembre 2023 portant précision de la délibération précédente,

Vu la notification des marchés de travaux de l'affaire PRO22-002,

Considérant que les travaux ont connu un retard dans le chantier qui doit se justifier par un avenant pour allonger le délai d'exécution de ces derniers jusqu'au 06/07/2023,

DECIDE :

Article 1 :

Les avenants suivants aux marchés (sans incidence financière) :

Avenant n°2 du 16/06/2023 : prolongation du délai soit jusqu'au 06/07/2023
MAR23-001 – Lot n°1 : Démolition, maçonnerie
Entreprise titulaire : SAS EIFFAGE CONSTRUCTION

Avenant n°2 du 16/06/2023 : prolongation du délai soit jusqu'au 06/07/2023
MAR23-002 – Lot n°2 : Charpente, couverture, bardage
Entreprise titulaire : SARL MICHEL TERRIER

Avenant n°3 du 16/06/2023 : prolongation du délai soit jusqu'au 06/07/2023
MAR23-003 – Lot n°3 : Menuiseries extérieures bois/aluminium
Entreprise titulaire : SAS NUOVALU

Avenant n°1 du 16/06/2023 : prolongation du délai soit jusqu'au 06/07/2023
MAR23-004 – Lot n°4 : Isolation extérieure - enduits
Entreprise titulaire : SA BONGLET

Avenant n°2 du 16/06/2023 : prolongation du délai soit jusqu'au 06/07/2023
MAR23-005 – Lot n°5 : Doublages, cloisons, faux plafonds, peinture
Entreprise titulaire : SAS SEDIP

Avenant n°3 du 29/06/2023 : prolongation du délai soit jusqu'au 06/07/2023
MAR23-006 – Lot n°6 : Chapes, carrelages, faïences
Entreprise titulaire : DIEZ CARRELAGES

Avenant n°2 du 16/06/2023 : prolongation du délai soit jusqu'au 06/07/2023
MAR23-008 – Lot n°8 : Revêtements de sols
Entreprise titulaire : SARL SOCIETE CHABLAISIENNE DE REVETEMENTS

Avenant n°2 du 16/06/2023 : prolongation du délai soit jusqu'au 06/07/2023
MAR23-009 – Lot n°9 : Chauffage sanitaire
Entreprise titulaire : SARL DETEC

Article 2 :

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune et un extrait sera exposé à l'affichage sur le site internet de la mairie.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Haute-Savoie.

Fait à Féternes,
Le 13 février 2024

Le Maire
Maxime JULLIARD

